

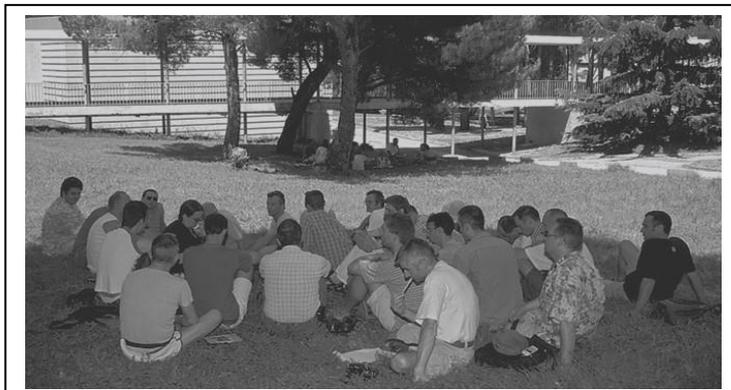
Jean le Bitoux : En introduction à cet atelier sur la déportation des homosexuels, atelier qui de fait s'inscrit dans le cycle sur la mémoire (dont le colloque de mercredi constitue la pièce maîtresse), je voudrais rappeler les éléments de cette tragique histoire. A la libération les déportés eux-mêmes ont observé un silence total quand de leur côté les historiens n'ont rien foutu. C'est au début des années 80 que les premiers témoignages anonymes surgissent, comme le livre de Heinz Hegger ("Les hommes

au triangle rose"). Ce qui a finalement réussi

à faire bouger les choses fut l'insistance courageuse de Pierre Seel à vouloir témoigner afin de faire valoir qu'il souhaitait sa carte de déporté. Carte qu'il a obtenu un an après la parution de son livre témoignage ("Moi Pierre Seel, déporté homosexuel"), en 1995. C'est donc en 1995/1996 qu'a été demandé un complément d'enquête sur ce qui s'est passé en Alsace et en Moselle. Et s'il y a encore quelques survivants, le seul qui aujourd'hui témoigne est Pierre Seel. Et quand les instances officielles ont réalisé que nous ne racontions pas d'histoire et qu'il y avait bien eu une déportation des homosexuels en Alsace et en Moselle (départements annexés au Reich allemand), les fédérations de déportés n'ont pu que reconnaître la réalité de la déportation homosexuelle.

Ce qui fait que cette année, du moins à Paris, nous avons pu obtenir que durant la cérémonie officielle le triangle rose soit présent avec tous les autres triangles. Près de 400 personnes ont accompagné cette gerbe, dont le maire de Paris. Ainsi que le président du MRAP. Pourtant il n'y a eu aucun écho dans la presse. A l'Inter-LGBT, Chirac a répondu que concernant ce dossier il n'y avait plus aucun problème, que désormais les délégations homosexuelles étaient intégrées à la cérémonie officielle. Nous étions entre les deux tours des présidentielles..... Et il devrait y aller voir de plus près car il y a de très grandes résistances. De la part des autres déportés comme parfois de la part de la Préfecture. Notre stratégie consiste à demander un rendez-vous très officiel avec la FNDIRP (fédération de déportés qui est la plus tolérante par rapport à notre dossier) courant octobre prochain, afin que par ricochet, à coup de communiqués de presse communs, améliorer nos rapports avec les fédérations régionales qui ont en charge le protocole de la journée nationale du souvenir, fin avril. D'autant que nous devons faire face parfois à des comportements extrêmement méfiants, voir agressifs à notre égard de la part de certaines fédérations de déportés. D'ailleurs, l'objet du présent atelier est aussi de constituer un réseau national de personnes désireuses de faire avancer le dossier de la reconnaissance de la déportation homosexuelle, notamment par la participation des homos aux différentes journées du souvenir (à travers le dépôt d'une gerbe), et aussi de créer (grâce à Internet) un réseau d'échange permanent d'informations.

Pour en revenir à ce rapport officiel, l'une de ses conclusions est qu'il est acquis que sur le monument national de l'île de la Cité sera gravé dans la pierre l'ensemble des triangles, y compris le triangle rose avec le terme "homosexuel". Le fait que cela soit gravé dans la pierre est plus reposant pour l'esprit que de se battre tous les ans. Et concernant Pierre les choses ne sont pas finies puisqu'il continue de demander que l'Etat français lui reconnaisse le statut de déporté homosexuel, ce qui n'est toujours pas fait. Son avocat est maître Versini (celui-là même qui au nom de l'association Ex Aequo avait porté plainte contre la maire de Reims, après que ce dernier, par décret municipal, a ordonné que l'accès au jardin du souvenir soit interdit par des grilles à l'arrivée de la délégation homosexuelle). Par ailleurs Pierre habite toujours dans son HLM, dans une précarité assez forte. Et de ce côté, nous avons commencé à demander des dédommagements financiers, à travers la Pink Triangle Coalition qui est la fédération internationale des associations qui s'occupent de la question de la déportation homosexuelle. En



ce moment nous menons une grande discussion avec la cour fédérale américaine où nous sommes représentés afin de défendre le dossier de Pierre. Nous demandons d'abord un chèque important pour le dernier déporté homosexuel français toujours vivant (et qui surtout témoigne), et de dégager de l'argent afin d'aider la commission historique du secrétariat d'Etat, et dans la mesure où nous obtenons pleinement satisfaction, les moyens afin de constituer, en France, une bibliothèque d'histoire internationale sur cette question. Ce qui constituerait la mémoire de ce qui a été écrit et travaillé sur la question de la déportation des homosexuels. Peut-être pour l'association Mémoire des Sexualités sur Marseille ou pour le Centre d'archives dont je m'occupe sur Paris, mais en tout cas que cela soit disponible pour les chercheurs afin de continuer les travaux car ils sont très insuffisants en ce sens que nous sommes (en France) que trois personnes à avoir écrit à ce sujet.

Mathieu : A Lille, cette année cela s'est relativement bien passé surtout par rapport à l'année dernière puisqu'en 2001 les associations avaient été empêchées d'aller se recueillir par un cordon policier et des barrières. Malgré un rendez-vous préparatoire avec la Préfecture une semaine avant. Et contrairement à l'année dernière il n'y a pas eu de carton d'invitation, chacun pouvait donc librement venir. Nous avons pu également parvenir à une partie plus interne du site du mémorial, à l'intérieur d'une tour dans laquelle il y a les cendres de personnes mortes durant la guerre. Après la cérémonie officielle, l'association des Flamands Roses a déposé un triangle rose, sachant que nous avions préalablement invité tous ceux qui le souhaitent à mettre des fleurs roses pour composer ce triangle. Martine Aubry, maire de Lille pour la première fois a participé au dépôt de cette gerbe, ainsi que les députés verts (qui nous soutiennent depuis plusieurs années) et le président du conseil régional. Mais le fait que la couverture médiatique a été presque inexistante nous a énervé.

Jean Le Bitoux : Nous étions entre les deux tours des présidentielles, et l'ensemble des journalistes était mobilisé dans les amphithéâtres étudiants et les manifs. Et puis, la journée de la déportation ça emmerde les gens.

Mathieu : Comme chaque année nous avons envoyé un dossier de presse à chaque rédaction et radio. Dont une copie des déclarations du secrétariat d'Etat parue 15 jours auparavant dans *Illico*, ainsi qu'un résumé de la situation et un exposé de nos différentes attentes. Suite à cela nous avons la visite de deux journalistes radio. *La Voix du Nord* (grand journal régional) nous a envoyé un simple pigiste.

Fabrice : Sur Bordeaux, cette année nous avons fait une demande auprès de la Préfecture pour être invités officiellement à la cérémonie. Nous demandions qu'une délégation représentative des associations homosexuelles soit invitée officiellement, que la déportation des homosexuels soit citée dans le discours officiel et enfin que nous puissions déposer notre gerbe durant la cérémonie officielle. Tout cela nous fut refusé au titre que nous n'étions pas une association représentative des déportés. Il aurait donc fallu être déportés ou enfants de déportés, ce que nous ne sommes pas.

Jean Le Bitoux : Etre enfant de déporté homosexuel, c'est possible mais difficile. Ceci dit c'est une excuse que l'on entend souvent. Il faut éviter ce piège de vouloir trouver une filiation. Dans le cas de Pierre Seel, il a certes un fils qui connaît son histoire, et qui à la mort de son père s'occupera peut-être de la mémoire de celui-ci, mais sur des questions protocolaires la filiation directe à la déportation est requise. A ce moment, il se trouve que nous avons accès à la table de négociation protocolaire de cette journée, sauf que le protocole en question est écrit dans le marbre depuis 1954. Ce qui fait que nous n'obtiendrons pas d'avoir un triangle rose durant la cérémonie officielle car cela fait partie de l'ensemble de la cérémonie, et les autres déportés n'ont pas à montrer, à nous dire qu'ils viennent de tel ou tel camp. C'est la cérémonie de tout le monde. A notre demande que dans le discours officiel le triangle rose ne soit pas oublié, on nous a répondu au ministère qu'ils ne pouvaient pas écrire les discours régionaux, que cela dépendait de la volonté de chacun. Et donc, si au niveau de l'Etat nous avons obtenu quelques petites choses, au niveau des régions les choses sont beaucoup plus difficiles du fait que les élus régionaux ont en la matière une certaine marge de manœuvre.

Fabrice : Justement, de la part de la Préfecture de Bordeaux nous avons eu comme réponse que nous pouvions participer à la cérémonie au même titre que l'ensemble de la population. Mais pour ce qui était du discours, on nous renvoyait vers les fédérations des anciens déportés et/ou combattants. Au final on nous autorisait à déposer notre gerbe, mais après la cérémonie officielle. A Bordeaux, avant la cérémonie officielle il y a une messe à laquelle l'ensemble de la

délégation officielle assiste, et avant la fin de cette messe on se pointe sur place et on dépose la notre gerbe à côté des autres. Et donc tous les officiels, après la messe, s'inclinent devant l'ensemble des gerbes, dont la notre qui est bien visible. Nous avons avec nous un certain nombre de jeunes d'associations étudiantes gays et lesbiennes, et sans avoir de triangle rose, les gens savent qui nous sommes. Après la cérémonie on reste sur place et nous nous faisons notre propre cérémonie. D'autant plus que les services techniques de la mairie nous laisse la sono, ce qui nous permet de procéder à une lecture d'un passage du livre de Pierre Seel. Et effectivement cette année nous n'avons pas bénéficié de la couverture médiatique puisque les journalistes étaient occupés ailleurs. Contrairement à l'année dernière où le reportage aux informations régional été plus axé sur notre petite cérémonie officieuse que la cérémonie officielle. Notre idée est donc d'organiser très tôt une concertation avec les associations, mais il est vrai que cela peut être entrepris au niveau national. Ce qui par ailleurs montre qu'il est intéressant de s'associer avec des associations non homosexuelles comme la Ligue des droits de l'Homme.

Jocelyn : A Rouen nous avons un déporté qui a voulu arracher le ruban "Aux déportés homosexuels" de notre gerbe, juste à la fin de la cérémonie. Et ce qui est particulièrement intéressant dans cette histoire c'est alors que je discutais avec ce type, j'étais filmé par FR3. Et c'est cela qui a illustré le sujet du soir aux informations régionales. Le type m'a servi les arguments habituels du style que personne n'en a vu dans les camps, et que s'il y en avait c'était forcément des kapo, que de toute façon il n'y a pas de déportés homosexuels français puisque tout le monde sait que les alsaciens ne sont pas des Français. Bref les arguments classiques que nombre d'entre vous ont certainement déjà du entendre.

Fabrice : A Bordeaux nous avons tenté d'instaurer un dialogue avec les associations locales, courant novembre/décembre à propos de la projection de "Paragraphe 175". Préalablement à cela nous avons envoyé un courrier à toutes les associations locales d'anciens combattants afin de les inviter à venir en débattre avec nous. Et à part la réponse individuelle d'un ancien déporté, nous n'avons pas eu la moindre réponse. Soit on traite au local, soit on passe carrément au niveau national. Il est d'ailleurs peut-être intéressant de commencer au niveau national et attendre une descente au niveau local. Ce qui implique que cela prend du temps, et qu'il faut donc s'y prendre longtemps à l'avance.

Jean Christophe : Ceci dit, depuis 1994 à Rouen une association s'était engagée dans l'idée d'être présent le jour du souvenir. A l'origine c'était le Front Rose d'Action et de Protestation. Sauf que face aux gerbes arrachée ou piétinées, aux insultes, aux cordons de CRS les gens de cette association se sont épuisés. Maintenant nous travaillons de concert avec le collectif Comme ça. Toujours avec, comme partout, l'idée d'intervenir à la fin de la cérémonie. Mais nous n'avons pas de matériel à disposition, nous intervenons donc entouré de certains élus municipaux, ceux-là même qui nous ont écrit des lettres de soutien. Cette année nous avons eu beaucoup de poignées de main, ce qui est très politiquement correct.

Jocelyn : Il faut rappeler qu'en 2000 la mairie de Rouen a basculé à droite, et alors qu'en 2000 nous avons eu droit un grand discours laïc durant lequel les déportés homosexuels furent cités, en 2001 nous avons eu droit aux discours des déportés puis aux prières religieuses et c'est tout. De plus, nous sommes retrouvés derrière un mur de policiers en civil. Aussi cette année nous sommes allés voir la Préfecture afin de demander que les flics ne soient en civil. Et il s'est trouvé que les policiers présents se sont retrouvés un peu poussés par le chef du protocole à la Préfecture.

Jean Christophe : Pour ma part, cette année je me suis mis dans la case (il y a une case pour les juifs, pour les politiques.....) des délégations, afin d'être le représentant de la délégation homosexuelle. Sauf qu'un cordon de policier s'est interposé en me demandant si nous comptions provoquer des actes de violence, si je n'allais pas devenir hystérique. Bref, pendant que nous déposons la gerbe on entendait derrière nous des remarques du style "on ne va pas laisser faire ça". La communauté juive locale (à la fin de la cérémonie) invite la population à se joindre à elle lors de la prière des morts ce à quoi depuis maintenant trois ans nous assistons. D'autant que nous profitons de la part de la communauté juive d'un accueil très favorable. Aussi, si nous avancerons sur ce dossier, cela sera avec la communauté juive. Au moins dans un premier temps.

Philippe : Sur Strasbourg tout a commencé en février à l'occasion de la projection de "Paragraphe 175 " qui a été suivi d'un débat auquel Jean a participé. Le lendemain tous les responsables des associations gays et lesbiennes de Strasbourg se sont rencontrés, et ont

convenu d'organiser cette année non seulement un dépôt de gerbe mais aussi tout un week-end de manifestations. C'est ainsi que nous avons commencé le samedi matin avec la visite d'un camp, suivi l'après midi par une rencontre-débat dans une librairie de la ville avec Jean et Pierre. Pour finir le dimanche par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, avec les autres associations d'anciens déportés. Nous avons préalablement adressé des courriers officiels auprès de la Préfecture qui sont restés très longtemps sans réponse, en demandant d'être officiellement invités parmi les délégations. Nous avons bien gentiment envoyé nos courriers et nous n'avons jamais eu de réponse. Jusqu'au moment où nous avons fait le forcing, une semaine avant la cérémonie. Il nous fut répondu que nous pouvions participer à la cérémonie, déposer une gerbe comme partout ailleurs, mais à la fin. L'évènement fut fortement médiatisé (nous avons monté un dossier de presse important), et durant tout le week-end FR3 ainsi qu'une équipe de France 2 (la même qui est actuellement en train de faire un documentaire sur Pierre Seel) était présent. Bref, au moment de la cérémonie on nous avait parqué dans notre propre cadre, sauf que juste avant le dépôt de gerbe une adjointe au maire socialiste a demandé à Pierre de se joindre à la délégation officielle. Et après le dépôt de gerbe, le maire est allé saluer Pierre Seel. A ce moment nous avons déposé notre gerbe, les officiels ne sont pas partis. Bref tout s'est très bien passé jusqu'à l'intervention d'un ancien déporté un peu virulent, affirmant que Pierre était un mythomane. Les deux présidents de fédérations alsaciennes nous ont salué durant la cérémonie, Surtout celui de la FNDIRP, avec lesquels nous pensons continuer les contacts dès la rentrée prochaine.

Christian de Leusse : Sur Marseille nous sommes toujours à la fin de la cérémonie. Sauf que l'année dernière le porte-parole des trois associations de déportés (Monsieur Dreyfus) a commencé son allocution en disant qu'à titre personnel il souhaitait que la déportation homosexuelle ne soit pas oubliée. Par ailleurs, depuis déjà quelques années l'aumônier (Igor Vassilieff) parle des homosexuels. Cette année, élément notable, la participation à notre cérémonie de la présidente de l'association des déportés d'Auschwitz qui est restée au moment de notre dépôt de gerbe. Cette personne qui fait un grand travail de témoignage et de mémoire dans les écoles avait par chance assisté à la conférence qu'avait donné ici à Marseille Pierre Seel. Elle avait souhaité venir l'entendre afin de voir s'il s'agissait d'un charlatan quelconque. Elle fut particulièrement émue par le témoignage de Pierre, ce qui explique sa présence à nos côtés, allant même jusqu'à dire qu'il est légitime que nous autres les homosexuels nous ayons notre moment particulier comme les juifs ont le leur. Cette année il y eut beaucoup plus de monde que les années précédentes, dont beaucoup d'élus, à l'exception des élus de droite assez réfractaires. La mairie n'a pas de représentants malgré que nous interpellions le maire de secteur. Cette année, comme l'an passé, je m'efforce de prendre la parole, une fois la gerbe déposée et la minute de silence passé, afin d'expliquer le sens de notre démarche. En plus cette année, nous avons des informations nouvelles (comme sur le nombre de déportés) à communiquer. Compte tenu du changement de gouvernement il est primordial que l'administration des anciens combattants, en 2003, ne soit pas en retrait par rapport au positionnement qu'il avait adopté en 2001 et 2002. Je termine sur le "Paragraphe 175", l'année dernière, en septembre le film fut présenté à Marseille. C'était la première fois que je voyais ce film, ce qui fait que j'ai eu quelques difficultés à faire démarrer le débat qui a suivi. Il n'empêche qu'il fut particulièrement intéressant. Plus tard, en avril, j'ai été invité à animer un débat sur cette question, à Aix ainsi qu'à Avignon. Avignon est une ville assez particulière en ce sens qu'il n'y a aucune vie associative, à l'exception de Aides. Et donc nous avons à faire à un public composé de personnes qui pour la plupart participaient pour la première fois à un débat sur l'homosexualité. Et ce qui m'a frappé c'est que des micros associations du coin en ont profité pour dire ce qu'elles comptaient faire ou ce qu'elles faisaient. Comme Aides qui déclara qu'elle était d'accord de mettre à disposition ses locaux aux associations homosexuelles du coin. Sur Aix, une certaine population universitaire homosexuelle avait organisé un festival où le débat sur la déportation homosexuel s'inscrivait, il y a donc eu un public important, très intéressé.

Jean le Bitoux : Sur cette histoire de chef de protocole, j'ai le souvenir du chef du protocole du Ministère de la Défense qui est le fondateur de la chorale gay Melo Men, qui lorsque je venais le voir au secrétariat d'Etat me faisait asseoir sur le fauteuil qu'occupait Mitterrand à la libération. D'ailleurs à propos de Mitterrand, cela c'était assez mal passé quand j'ai rencontré son secrétaire général qui était chargé des relations avec l'Elysée. Celui-ci nous avait sorti qu'il ne comprenait rien au livre de Pierre Seel, qu'il ne souhaitait pas nous suivre dans la dérive de vouloir généraliser ce qui s'était passé en Alsace et en Moselle à l'ensemble du territoire. En

tout cas, sur ce point Mitterrand n'était pas très moderne. Cela s'explique aussi par le fait que pour lui l'homosexualité se résumait à l'abrogation des lois discriminatoire en août 82 et qu'il ne fallait plus l'embêter avec. Donc le chef du protocole du ministère de la défense essaye année après année d'améliorer le dépôt de gerbe homo, ce qui fait que maintenant si on va à cette cérémonie on ne voit pas la charnière entre la cérémonie officielle et le dépôt de gerbe. C'est ainsi qu'à la fin de la cérémonie on nous laisse quelques vingt minutes (ainsi que la sonorisation), faisant que le dépôt de la gerbe homosexuelle est totalement inclus dans la cérémonie, grâce à la complicité de certains. Ce qui est très important, surtout vu les pressions dont nous faisons parfois l'objet. Au final donc sur Paris nous nous en sortons pas trop mal.

Sur les différents projets de plaques et d'espaces commémoratifs (comme il en est vaguement question à Marseille), il y a régulièrement des propositions, des initiatives. Ainsi pendant la campagne des municipales à Paris, les Verts souhaitaient que nous partions sur un grand projet à la mémoire de la déportation homosexuelle, devant la gare de l'Est. Projet auquel je me suis opposé car cela voudrait faire croire qu'il y a eu des déportés homosexuels au départ de Paris. Ce qui n'est absolument pas vrai. Par contre au Struthof (ou Pierre et moi-même étions en visite) il y a un espace de cendre avec toutes les plaques, il y a donc la place pour une plaque en souvenir des déportés homosexuels morts dans ce camp. Car s'il y a un lieu où la déportation homosexuelle française est indéniable, c'est ici. Commençons à construire la mémoire sur des faits historiquement établis. Ceci dit, je suppose que comme pour un monument national, cela doit se négocier à Paris. De plus, qu'est ce qu'on écrit dessus, combien ça coûte ? D'autre part il existe un projet d'espace de mémoire à côté de Struthof, financé par le parlement européen. Enorme (j'ai vu les plans) monument du souvenir aux résistants européens. Encore une fois, les rafles de civils ont disparues. Sans compter que j'ai lu dans le dossier de présentation, lors de la conférence de presse, qu'ils n'oublieraient pas un petit endroit pour parler des tziganes et des juifs. Point final. Aussi il me semble qu'il va falloir donner des cours aux maîtres d'œuvre de ce monument. J'ai vu également que dans le comité de soutien il y avait la FNDIRP, et notamment monsieur Maurice Vouté qui a publié un très long article sur la question de l'homosexualité et des homosexuels qui ne sont pas la même chose (et sur ce point il a bien raison) dans les camps. C'est surtout lui que nous allons pouvoir approcher, et demander que l'on n'oublie pas les homosexuels dans cet espace de mémoire. Par ailleurs il me semble qu'il faudrait un monument de mémoire dans la capitale de l'Europe, c'est à dire Strasbourg. Ce qui doit faire l'objet de négociation avec le parlement européen, la mairie et l'Etat, afin de se rappeler les carnages qui ont eut lieu avec Staline, Franco et Mussolini. Il n'y a pas eu seulement Hitler. Il ne faudrait pas oublier les nombreuses victimes du stalinisme. A ce propos, Elena peut nous parler de la déportation homosexuelle en ex-URSS.

Elena Goussiantinskaïa : Travaillant pour les Archives Gays et Lesbiennes à Moscou je me suis intéressée par la question de la déportation des homosexuels. Sauf que trouver des homosexuels déportés est pratiquement impossible, parce qu'ils sont parmi les victimes anonymes. Selon certaines estimations, c'est quelques mille personnes par an (pendant près de 70 ans) qui furent déportées par le régime stalinien, et envoyés dans les camps de Sibérie. Cela dura jusqu'à l'abrogation de l'article 121 qui pénalisait l'homosexualité. C'est important de garder en mémoire cette partie de notre histoire, et aussi de sensibiliser les gens sur cette question. C'est pourquoi travailler avec vous en France, avec votre fondation pour la mémoire de la déportation homosexuelle, et d'en parler en Russie me paraît important. Et ce d'autant plus que nous sommes confrontés à une montée considérable des éléments fascistes qui disent qu'Hitler a décidé bien fait de se débarrasser de ces déchets humains. C'est le genre de discours que nous entendons aujourd'hui en Russie. En plus, il y a des voies qui s'expriment au sein de la Douma pour pénaliser à nouveau l'homosexualité. C'est pourquoi ce travail serait très important pour montrer d'où ça vient. Pour ma part je vais essayer de faire savoir en Russie ce qui se fait en France, surtout qu'à Moscou il y a une association qui s'occupe des victimes du régime stalinien. D'ailleurs, quand je leur ai demandé s'ils avaient des chiffres concernant la déportation des homosexuels, ils m'ont tous répondu que cela avait très certainement dû exister mais qu'il était impossible de trouver la moindre information à ce propos. C'est pourquoi il faut faire des recherches, d'autant qu'il existe toujours des traces, des archives. Actuellement il y a des chercheurs étrangers (surtout américains et canadiens) qui s'occupent de la question des victimes du stalinisme, mais aucun historien russe. Durant les années 70, quand il

y avait des demandes d'historiens ou de chercheurs à propos de la déportation juive, les autorités soviétiques ne donnaient aucune réponse. Aujourd'hui, si les instances européennes ou des associations européennes sollicitent les autorités russes, il faut voir ce que cela pourrait donner.

Jean le Bitoux : A propos du lien entre les députés européens et ceux qui s'occupent du projet de mémorial de la déportation homosexuelle, cela demande une très forte mobilisation au niveau européen. Par exemple à travers la mobilisation de ILGA Europe, Amnesty International et autres structures. De son côté la Pink Triangle Coalition est assez désespérée car elle a passé nombre d'annonces dans la presse mondiale et les retours en terme de témoignages d'anciens déportés homosexuels sont inexistantes. Et au lieu de se retrouver dans une situation où on dédommage les victimes, la réflexion financière pourrait aussi consister à financer des projets. Si nous faisons un monument à Strasbourg, nous pourrions nous retrouver avec un financement de ce type. De la même manière que le film "Paragraphe 175" a été financé par la Pink Triangle Coalition.

X : En matière de recherche historique, actuellement il n'y a que celles menées par des chercheurs d'Amérique du Nord (ce qui est mieux que rien), avec les problèmes que cela peut comporter pour l'établissement de la mémoire pour les personnes qui sont sur place. On sait combien le travail de mémoire est important pour construire le futur. Il serait utile de financer des personnes qui souhaiteraient, sur place, travailler sur cette question mais qui ne peuvent pas faute de moyens financiers.

Jean le Bitoux : Ceci dit nous venons de faire le tour de plusieurs villes qui, en France, organisent un dépôt de gerbe en souvenir des déportés homosexuels. Durant cette semaine, au cours d'un précédent débat, certains ont proposé, ce qui me paraît être une bonne idée, que le trajet de la Gay Pride passe devant le monument du souvenir de la déportation (à l'exemple de Montpellier et de Reims). Ou du moins, quand cela pose certains problèmes purement géographiques, devant un quelconque monument aux morts. Cela donnerait mémoire aux Marches qui sont souvent plus vécues comme carnavalesques que comme un moment de mémoire. Cela donnerait un écho certain à une page de notre mémoire, comme une piqûre de rappel historique.

X : Pour ma part, c'est quelque chose que j'ai vécu (en tant que Sœur) l'année dernière à Reims. C'est, il me semble, quelque chose d'intéressant et surtout d'important. D'autre part, toujours en tant que Sœur, de part mon engagement militant je suis forcément dans une dimension de mémoire auprès de la communauté homosexuelle. Forcément, d'une façon ou d'une autre, les Sœurs travaillent sur cette dimension. C'est pourquoi je m'adresse au président du mémorial pour lui dire que même si nous n'assurons pas cette visibilité excentrique qui nous caractérise, il y a parmi nous des Sœurs qui sont plus particulièrement intéressées par cette question, et que vous pouvez compter sur nous.

Jean le Bitoux : Je reprends la parole pour aborder la dernière question de cet atelier, celle de la façon de procéder pour se structurer, car effectivement la vénérable association dont je suis président manque vraiment de structuration. J'ai toujours eu comme position de dire que c'est aux communautés gays et lesbiennes locales de s'occuper ou pas de cette mémoire, et de construire leur propre rapport de force avec les autorités. En ce sens il est nécessaire de rester en contact durant l'année afin d'échanger informations et expériences. Fabrice se propose de s'occuper de ce contact permanent, surtout que je suis ennemi de la modernité, mon mail est bloqué en permanence. On m'en fait souvent le reproche. Bref, il est nécessaire que nous restions en contact, surtout s'il y a cette proposition de rencontrer officiellement la FNDIRP à Paris. Il faut rester en contact pour ensemble faire une demande de rencontre officielle, et faire en sorte qu'elle ait lieu assez vite (autour d'octobre) afin qu'ensuite chacun puisse engager ses propres négociations régionales. Le fait d'avoir vu avant le FNDIRP est en soit un argument solide pour négocier au niveau local. Avant l'argument était le secrétariat d'Etat mais je pense qu'il nous faut aujourd'hui y renoncer. Il n'empêche que par la suite nous pouvons très bien aller voir le même secrétariat d'Etat, avec la FNDIRP, ce qui sera un rapport de force relativement intéressant.

Christian : Tout à fait, nous avons grand besoin de continuer d'exercer une certaine pression auprès du ministère. L'idée de travailler au corps l'une des fédérations de déportés me paraît

également très intéressante. Nous avons besoin chacun, à notre niveau local, dans les deux mois qui précèdent la cérémonie, d'avoir des informations nouvelles afin de mieux communiquer avec la presse, de marquer des points avec tous nos partenaires. Y compris avec ceux de la communauté homosexuelle. Par exemple à Paris vous avez carrément organisé des conférences de presse aux cours desquels les gens ont pu apprendre bien des choses. Ce sont des moments importants pour nous donner de la matière, de la force. D'autre part nous avons à apprendre sur notre capacité à associer, en fonction des réalités locales, l'ensemble des associations homosexuelles à l'organisation de la cérémonie.

Nous avons à apprendre sur la méthode à employer. Sachant que nous n'avons pas trop le temps à dépenser dans des réunions préparatoires, c'est pourquoi l'échange d'informations peut nous être mutuellement utile. A travers la mise en place de quelque chose d'assez simple, comme par exemple un texte commun à envoyer aux associations, un texte sur lequel chaque année nous nous mettons d'accords. Sur cette question des élus qui déposent une gerbe, il est essentiel de lister chaque année ceux qui sont présents, qui nous ont accompagné. Ce qui permet de voir quelles sont les couleurs politiques qui nous appuient, et aussi de convaincre davantage les autres couleurs en disant que le maire untel, dans telle ville, est toujours présent et pas celui-ci ou celui-là. C'est ainsi que petit à petit nous pourrions arriver à les prendre en défaut.

X : Cela renvoie directement à la question de la mémoire. Celle du souvenir, de la manière dont s'est constitué le souvenir collectif. Je me rappelle d'avoir été témoin de dépôt de gerbe en Allemagne de l'Est où plus personne n'entend parler de ce genre de chose. On a plus ou moins décidé qu'en fait les choses étaient relativement simples et définitives. Hors il se trouve qu'en Allemagne de l'Est un certain nombre de personnes, dans le régime qui était celui de l'Allemagne de l'Est, déposaient déjà des gerbes. C'est pourquoi il me semble qu'il est important, dès maintenant, et ce d'autant plus que nous sommes en 2002 et que cette histoire de déportation est une histoire ancienne, de faire l'histoire de la mémoire, de la déportation homosexuelle. Et pour ce faire il faudrait qu'il y ait des personnes qui s'identifient comme personnes ressources, dans le cadre d'un vaste travail de recherche, afin de pouvoir garder cette mémoire. Car si la question des maires pourra paraître anecdotique dans dix ans, en listant (comme le suggère Christian) ceux présents à nos côtés, on pourra mettre en lumière des grandes lignes politiques que pour l'instant nous n'avons pas tout à fait réussi à comprendre dans la modification du champ politique et du champ social.

Jean le Bitoux : Sur cette question précise, il y a Hosi (association autrichienne) qui est extrêmement dynamique. Elle a ainsi récupéré le premier témoignage du genre, celui de Heinz Hegger. Celui-là même que monsieur Martel qualifie d'extrêmement douteux. C'est une suspicion générale dont Pierre Seel est également victime. Je parle rarement de ce monsieur, mais sur les 400 pages de son pensum il y a quatre pages d'insanités révisionnistes. Selon ce monsieur, la question dont nous sommes en train de parler est une simple instrumentalisation de la souffrance afin de mettre en avant des déportations douteuses. Bref Hosi a retrouvé le mec de Heinz Hegger, et ce dernier leur a dit qu'il avait plusieurs cartons (plein de papiers et autres documents personnels de Hans) qu'il n'avait jamais osé ouvrir. Suite à cela, ils ont trouvé son triangle rose qui a atterri au musée de l'Holocauste de Washington. C'est d'ailleurs l'un des très rares triangles roses existant actuellement. Sans compter les courriers qu'il réussissait à recevoir de ses parents. Quand il a été arrêté pour homosexualité, son père qui était assez copain avec les dignitaires nazis viennois a fait des démarches épuisantes pour sortir son fils du camp. Sauf qu'il a fini par être lourdé de son boulot, et par se suicider (considérant qu'il n'arriverait pas à sauver son fils) à cause des épouvantables injures et pressions de l'entourage. Ce qui nous indique qu'à l'époque être solidaire de son fils homosexuel (ou d'un proche) était mission impossible. Par ailleurs, toujours motivée, Hosi a réussi à installer des plaques dans deux camps autrichiens. Ceci montre que cette association serait à même d'être le moteur pour monter ce dossier européen.

Suzette Triton-Robichon : A propos de la question de la mémoire, il serait intéressant d'inclure celle du lesbianisme. Michael Polac, à travers les témoignages qu'il a recueilli, explique comment les femmes qui furent déportées parce que juives ou politiques (mais pas lesbiennes) ont vécu des histoires très fortes dans les camps et n'en ont pas parlé après. Et toute la question est de

savoir pourquoi. Je me souviens très bien durant mon adolescence lesbienne que j'admirais beaucoup un membre de ma famille qui avait été déporté. Ceci dit, on entend souvent que les lesbiennes dans les camps étaient les kapos. Il y a toute une histoire à écrire.

René Lalement : Je voudrais faire le lien avec d'autres ateliers. Il y a des projets d'actions, auprès de l'Education Nationale, d'intervention dans les lycées et les écoles, et de mise à jour des programmes scolaires (notamment d'histoire). Et effectivement, dans ce dernier cadre, il faut s'assurer que la question de la déportation homosexuelle ne soit pas oubliée. Aussi, il pourrait très bien exister un projet de recherche historique sur cette question, c'est une piste à suivre.

Jean le Bitoux : Bien, nous voici donc arrivé au terme de cet atelier consacré à une page importante de notre mémoire collective, une mémoire qui est trop souvent occultée. Et donc après avoir fait le tour des différentes cérémonies, il nous reste à identifier les "délégués régionaux", ces personnes qui sont investis depuis longtemps sur cette partie de notre mémoire. Je pense que nous pouvons nommer Christian sur Marseille, Jean Christophe pour Rouen, Fabrice pour Bordeaux, Isabelle (la présidente de La Lune qui a beaucoup fait pour que cette année, pour la première fois, les homos soient présents à l'occasion de la journée du souvenir) à Strasbourg. Sur Nantes nous avons Emile Lepertre qui est président du mémorial, ancien résistant, condamné à mort par la gestapo, qui a des entrées dans le monde des anciens résistants. A Lille, se serait l'association des Flamands Roses en tant que telle. Ce qui nous permet de continuer à communiquer, à échanger sur cette question de la déportation homosexuelle, et ce d'autant que le combat pour que vive cette partie de notre mémoire doit être poursuivi.